****

Mars 2024

« Violences basees sur le genre et justice »

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION AUTOUR DE L’APPEL A PROJETS FSOF - FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES – 29 mars 2024**

# **I PARTICIPANT∙ES**

Cf. liste en annexe

# **II PRESENTATION DE L’APPEL A PROJET**

Cf. présentation powerpoint

# **III ECHANGES**

**Questions / Réponses :**

**Question - CARE France** : **Demande de clarification sur les critères de sélection des pays et mise au point sur les zones géographiques et les pays choisis.**

Réponse : Clarification apportée sur les lots (4 pays par lot, 2 zones géographiques), les critères de mandat de l’AFD (stratégies du groupe) ainsi que les critères de durabilité avec des pays déjà ciblés et ouverture à de nouveaux espaces thématiques et géographiques.

Clarification : Les 8 pays pré-identifiés sont: Brésil, Equateur, Pérou et Bolivie pour Amérique Latine et Tanzanie, Guinée, Côté D'Ivoire et Kenya pour Afrique. 2 lots régionaux distincts (un pour AML et un autre pour AFR), 2 consortiums avec 4 pays proposés par lot, en choisissant au moins 2 pays par région dans la proposition.

**Question - Planning Familial : Quel pourcentage est dédié aux processus administratifs ?**

Réponse : 12 % ; cela sera inclus dans la note de cadrage.

**Question - Planning Familial - Côte d’Ivoire** : **Le programme peut-il s'étendre à d'autres pays de la sous-région dans une démarche de partage de bonnes pratiques ?**

Réponse : Le consortium peut s'étendre à deux pays supplémentaires, en veillant à une cohérence argumentée avec les projets et les objectifs du FSOF. Un maximum de 4 pays par lot est pris en considération, le partage de bonnes pratiques se faisant à travers les réseaux des OSC, dans le cadre des efforts dédiés à la capitalisation – composante 3.

Contribution - AAEEH : Retour positif sur les critères et la proposition présentée, soulignant les défis à venir, notamment en matière de traductions et de langues, et pour les projets ou actions visant à protéger les défenseurs des droits dans les pays d'intervention.

**Contribution/Question - CECI : Souligne l'importance de prendre en compte les risques de réaction négative (backlash) et interroge sur le nombre de pays sélectionnés par lot : est-ce que 4 est le maximum ou le minimum ?**

Réponse : 4 est le maximum/minimum par lot. Avantages de la capitalisation et du partage des bonnes pratiques pour faire avancer le projet évoqué.

**Question - CARE : Interrogation sur les pourcentages dédiés du budget pour les OSC (composante 1) : 50% ou 60% ?.**

Réponse : Précision que 60% du budget est alloué aux OSC à l’intérieur de chaque lot.

**Question : Évoque les difficultés politiques qui doivent être prises en considération. Demande de flexibilité dans l'exposition des organisations participantes (logos) et de souplesse sur les solutions en cas de fermetures potentielles.**

Réponse : Bien noté. La nécessité d'une approche discursive entre les consortiums et l'équipe de communication est reconnue.

**Question : Une même OSC peut-elle être dans les 2 lots ?**

Réponse : Oui, mais pas en tant que leader dans les deux.

**Question - FIDH : Un ordre d'avocats peut-il être considéré comme une OSC ?**

Réponse : Non, un ordre d’avocats ne pourra pas être considéré comme une OSC, et à ce titre ne pourra pas participer au consortium.

**Question - Egides : Peut-on dédier une partie du budget aux communautés LGBTQ+ ?**

Réponse : Non, il n’y a pas de budget dédié. En revanche, au regard des discriminations et VBG que les LGBTQIA+ subissent il serait tout à fait pertinent qu’une ou des associations LGBTQIA+ fassent partie du consortium et / ou des associations locales récipiendaires de fonds (c’est d’ailleurs le cas dans certains des FSOFs précédents).

**Question - IPPF : Quel est le lien entre les FSOF précédents et l'intérêt de financer des consortiums déjà créés auparavant ?**

Réponse : Nous avons une double stratégie dans le cadre de cet AAP : d’une part, pérenniser l’existant et d’autre part, promouvoir et appuyer la société civile féministe émergente sur la thématique des VBG. Donc, oui, l’idée est de compléter les FSOF précédents, en gardant toutefois en tête que les géographies ne sont pas exactement les mêmes et que ce FSOF comporte, plus spécifiquement, un volet « justice » renforcé sur la thématique VBG.

**Question - FFMED** : **Les lots peuvent-ils être constitués de différentes zones géographiques ?**

Réponse : Non. Un projet doit nécessairement s’inscrire dans une seule des deux zones géographiques (Amérique latine et Afrique).Il est essentiel d'assurer une cohérence et de démontrer une capacité d'argumentation pour la sélection des pays concernés.

**Question - AWDF : Combien de consortia seront retenus ?**

Réponse : Un consortium pour la région Amérique Latine et un pour la région Afrique avec un budget de [3.9M€](http://3.xn--9m-9fu/) chacun.

Clarification :La proposition de pays doit se baser sur la liste des pays où travaille l’AFD. Cette information sera détaillée dans l'annexe de l'appel d'offres.

**Question -** **ECPAT France et WoWW : Est-ce qu’il y a une qualification de la justice, et est ce qu’elle inclut la justice coutumière et traditionnelle, justice transitionnelle et d’autres formes ?**

Réponse : Le projet s’intéressait à l’accès aux droits et à la justice dans une acception large, ce qui signifie que les mécanismes de justice informelle/coutumière sont également pris en compte pas seulement l’accès aux services judiciaires.

**Question - AWDF : Pour la formation du consortium, faut-il qu'une des organisations soit française ?**

Réponse : La nationalité n'est pas un critère de sélection, hormis pour la participation des OSC locales. Il n’est pas nécessaire qu’une des organisations membre/lead du consortium soit française.

**Question**- **Frères des hommes : Le consortium est-il ouvert aux organisations locales et internationales** **?** Et est-ce qu'un partenaire local déjà soutenu par l'AFD dans le cadre d'une convention programme est quand même éligible au fonds?

Réponse : Oui, sans restriction. Un critère de sélection est d’ailleurs pensé sur le fait d’inclure des OSC féministes locales parmi les membres du consortium.

**Question – Egides : Quelle est la date prévisionnelle de publication du dossier d'appel d'offre finalisé ?**

Réponse : Le calendrier est annexé au power point.

**Question -** **Oxfam : Pourriez-vous clarifier la répartition du financement de l'AFD ?**

Réponse : Dans le financement AFD pour ce projet, il y a deux pourcentages à respecter : à savoir que 60% des fonds pour chaque lot sont dédiés à la composante 1 et que les frais indirects peuvent atteindre au maximum 12%. Par ailleurs, 2% du budget total devront être alloués à la capitalisation interlots.

**Question - ACF** : **Comment financer les formations à l’intérieur du projet ?**

Réponse : Tout dépend de quel type de formation il est question. Normalement toutes les formations des membres du consortium à destination des OSC locales sont financées dans la composante 2. Lorsqu’il s’agit de formations portées ou menées par les OSC locales elles-mêmes dans le cadre de leur action, elles sont financées par la composante 1.

**Question – ACF :** **Les projets soumis doivent-ils intégrer les trois composantes ?**

Réponse : Oui, il est impératif de présenter un projet couvrant les trois composantes tout en respectant leur équilibre.

**Question - Oxfam : Est-ce que cela implique qu'il doit y avoir une capitalisation entre les membres du consortium incluse dans la composante 3 ?** **Comment estimer cette capitalisation sans savoir ce que le consortium de l’autre lot propose ?**

Réponse : Les deux lots devront effectuer un travail de capitalisation à la fois intra-lot et inter-lots. S’agissant de la capitalisation inter-lots, l’AFD suggère que 2% du budget global soit être consacré à cet exercice.

**Question : CECI** - **Une OSC féministe locale membre du consortium peut-elle bénéficier de la composante 1 ?**

Réponse : Non, la règle est que l’OSC locale membre du consortium ne peut pas bénéficier de financements dans le cadre de la composante 1. Elle est déjà financée dans le cadre de ce projet par les transferts financiers entre membres du consortium afin de porter les activités, et il est essentiel de ne pas être juge et partie dans l’attribution des financements de la composante 1.

Clarification :Dans la proposition transmise à l’AFD en réponse à l’appel, il est nécessaire que les trois composantes puissent être facilement identifiables si jamais le consortium décide de ne pas structurer sa proposition autour de celles-ci.

**Question - Oxfam : Est-ce que l’AFD a fixé un nombre maximum d’organisations par lesquelles transitent les financements, notamment pour les organisations qui fonctionnent en réseau ?**

Non, l’AFD n’a pas fixé de schéma-type, tant que le ratio de subvention directe aux OSC féministes des Suds est respectés. L’AFD recommande une parfaite transparence sur l’ensemble des organisations par lesquelles transiteront les fonds.

**Question - FIDH : La cartographie est-elle obligatoire ?**

Réponse : Non, il est possible de s'appuyer sur des documents et des données existantes, notamment les cartographies et études réalisées en amont ou dans la mise en œuvre des précédents fonds intermédiés du FSOF, mais ceux-là doivent être suffisamment conséquents pour établir une bonne compréhension des enjeux dans les pays sélectionnés. Une étude cartographique des 8 pays présélectionnés par l’AFD sera par ailleurs partagé au consortium sélectionné.

**ANNEXE I : liste des personnes présentes ou inscrites à la réunion**

Équipe AFD-FSOF et MEAE ; FIDH, Beity, CECI, Oxfam, Fondos de Mujeres del Sur, Frères des Hommes, Fondation Mukwege, Action Aid France, IPPF, Equipop, Agir Ensemble pour les Droits Humains, ECPAT France, Féministes en Action, Egides, We Are Not Weapons of War, CARE, Handicap International, Coalition Mondiale Contre la Peine de Mort (WCADP), Plan International, Femmes en Méditerranée, Planning Familial, Humanity Diaspo, Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé (AAEEH), ACF International, Quartiers du Monde, IPAS, Adéquation et autres (50 participants).

